

STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ

NOUVELLE-AQUITAINE
2023-2032



Contribuez à la préservation de la biodiversité néo-aquitaine

**LA SRB : UNE FEUILLE DE ROUTE COMMUNE
POUR AGIR**

La Stratégie Régionale pour la Biodiversité 2023-2032 est un plan d'action partagé visant la préservation et la reconquête de la biodiversité dans un contexte de changement climatique.

Les 5 orientations de la SRB



Le plan d'action 2023-2032

Co-construit avec les acteurs du territoire néo-aquitain, le plan d'action se structure autour de 5 orientations, ensuite déclinées en 20 objectifs et en 49 actions. Il incarne une ambition collective à déployer dans les 10 prochaines années.

Une dynamique vivante et co-portée

La SRB est une stratégie pilotée par l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine. Sa mise en œuvre s'appuie ensuite sur une large mobilisation des acteurs du territoire.

Des groupes de travail sont constitués avec les acteurs disposant d'un rôle d'animation territoriale et d'une expertise spécifique.

Ces groupes de travail déploient diverses actions pour accompagner la montée en compétence et la démultiplication des projets en faveur de la biodiversité.

➤ Retrouvez les productions des groupes de travail sur la section dédiée du site internet de la SRB

Le label « Engagé dans la SRB »

➤ Est attribué aux projets qui concourent à l'atteinte des objectifs de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine

➤ Vise à reconnaître et mettre en valeur des projets particulièrement ambitieux et exemplaires afin de permettre l'essaimage d'initiatives favorables à la biodiversité

➤ Est décerné par le comité de suivi de la SRB, rassemblant les pilotes institutionnels de la stratégie et les acteurs mobilisés dans sa mise en œuvre

> Retrouvez la cartographie des projets labellisés sur le site SRB



Faire labelliser son projet, c'est :

➤ S'inscrire dans une politique régionale de biodiversité

➤ Renforcer la visibilité du projet et obtenir le droit d'utilisation du label

➤ Bénéficier d'un accompagnement de l'ARB pour mobiliser les ressources utiles et pour relayer le projet

Suivis naturalistes
© F. Léger

Exemple de Solution d'adaptation fondée sur la nature (SAFN) : couverts végétaux entre les vignes
© D. Granger



Chantier de plantation avec les scolaires © M. Sellier



Vous portez un projet pour la biodiversité et souhaitez l'inscrire dans la SRB ?

Demandez le label !

> Compléter le formulaire en ligne



Pour en savoir plus

Sur la mise en œuvre de la SRB et rejoindre le collectif régional,
rendez-vous sur la page dédiée :



<https://srb.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr>

Crédits photos, de gauche à droite, de haut en bas : Bordeaux Rive droite © M. Sellier // Brossage © Ville de Saintes // Réserve du Teich © B. Regnery // Bateau ostréicole © Thierry Degen (DREAL NA) // Séminaire régional SRB © V. Barbier // Chantier de plantation à Jaure © M. Sellier // Saint-Jean-de-Luz © M. Sellier // Plénière lancement SRB © M. Sam Yin Yang // Tourbière Longeyroux © M. Sam Yin Yang // Rendez-vous Biodiversité à la Réserve du Pinail © M. Sellier // Matinée d'échange au Taillan-Médoc © M. Sellier // Saint-Germier © Commune de Saint-Germier

VOTRE CONTACT SRB EN NOUVELLE-AQUITAINE

Florent WERNERT

Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

07.82.93.73.80 / srb@arb-na.fr

La SRB est pilotée par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine.
L'ARB NA assure l'animation et le suivi de sa mise en œuvre.

LES PILOTES